



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-60935>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-60935**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-22879

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 27/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Enghien-les-Bains

Type de Numéro national d'indentification : SIREN

N° National d'identification : 219502101

Ville : Enghien les bains

Code postal : 95880

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'entretien, de renaturation et d'aménagement des espaces verts communaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112710

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet l'entretien régulier et permanent ainsi que l'aménagement et la renaturation des espaces verts de la commune d'Enghien-les-Bains

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Attribution le marché public n°95 210 89 ST 25-008 relatif aux travaux d'entretien, de renaturation et d'aménagement des espaces verts communaux à la société Pinson Paysage, dont le siège social est situé 13 avenue des Cures - 95580 Andilly et le N) SIRET est le suivant :62820025500022 Le marché est conclu pour une première période d'un (1) an à compter de sa notification. Il est reconductible expressément une fois pour une durée de deux (2) ans, soit une durée totale maximale de trois (3) ans ; Le marché est un accord-cadre à prix mixtes, sans montant minimum. Pour la première période, le montant maximum est fixé à 1 780 000 euro(s) HT ; pour la seconde période (en cas de reconduction),

le montant maximum est de 3 560 000 euro(s) HT. Le montant du forfait annuel d'entretien est fixé à 287 511,87 euro(s) HT. Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise 2-4 Boulevard de l'Hautil 95 027 Cergy-Pontoise Cedex Tél. : 0130173400 Fax : 0130173459 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr Le contrat est consultable, sur rdv, à l'hôtel de ville d'Enghien les Bains (service achat public) aux horaires suivants : du lundi au jeudi : 9h/12h - 13h30/17h30 Le vendredi : 9h/12h - 13h30/17h

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/05/2025